

Liste d'action municipale de gauche

Lamorlaye Autrement

Lucienne Jean
62 sixième avenue - 60260 Lamorlaye
03 44 21 31 26 & 06 22 05 42 36 - luciennejean@hotmail.com

Hervé Moula
34bis avenue de Gouvieux - 60260 Lamorlaye
03 44 21 50 92 - herve.moula@santesurf.com

Le 8 mai 2011

Monsieur le Maire
de Lamorlaye

Objet : remarques du groupe de gauche Lamorlaye Autrement avant la réunion du Conseil municipal du 13 mai 2011

Monsieur le Maire,

Nous devrions vous présenter nos questions diverses pour la séance du Conseil municipal du 13 mai prochain ; mais la situation que nous connaissons au sein du Conseil et l'énorme déficit de travail en commun dans l'intérêt de Lamorlaye que nous constatons, rendent « les questions diverses » dérisoires et mal adaptées aux questions que nous aimerions poser.

Voici deux problèmes récents qui justifient notre analyse :

1) Une enquête publique est en cours concernant le projet de prélèvement d'eau à partir de forages situés entre Coye la Forêt et Lamorlaye par France Galop pour l'arrosage de pistes de course et d'entraînement le Conseil municipal devrait donner son avis avant le 10 mai ou au plus tard dans les 15 jours qui suivent. Il est donc encore temps, lors du Conseil qui se tiendra le 13 mai, d'ajouter ce point à l'ordre du jour du Conseil municipal du 13 mai prochain, en début de séance. L'ensemble du Conseil y sera certainement favorable.

2) Le président de la CCAC a fait part le 4 avril 2011 à l'ensemble des maires des communes de la CCAC d'un projet préfectoral de regroupement de différentes Communautés de communes dont la CCAC. Nous l'avons d'abord appris le 7 mai par deux de nos collègues conseillers (sans connaître leurs sources) puis, le 8 mai, par vous-même ; la relation des choses dites à cette réunion diffère évidemment selon celui qui en parle. Et nous n'avons aucun compte-rendu émanant de la CCAC.

Il nous semble que depuis le 4 avril vous auriez pu informer le Conseil municipal sur un sujet de cette importance ! Et le mettre à l'ordre du jour du Conseil du 13 mai... Vous ne l'avez pas fait spontanément... Mais il est encore temps d'ajouter un point d'information et de débat à l'ordre du jour : là aussi, si vous le demandez en début de séance, l'ensemble du Conseil y sera certainement favorable.

Mais il y a aussi des problèmes en attente depuis longtemps et qui ne sont pas des « questions diverses » mais des sujets de fond qui devraient faire l'objet d'un travail municipal au sein des commissions puisque c'est là que l'ensemble des listes sont démocratiquement représentées ; voici une liste qui ne prétend pas être exhaustive :

3) Après la conclusion de l'étude urbaine, l'information du public prévue n'a pas été faite et le travail sur le PLU n'a pas commencé. Une des maisons remarquables de Lamorlaye (rue du général Leclerc en face de la boulangerie) est en vente et nous ne disposons d'aucun outil pour assurer sa préservation sauf à utiliser notre droit de préemption : ce que nous vous demandons de faire ; mais un PLU aurait pu imposer, sans frais lourds sur le budget communal, le maintien de l'aspect extérieur de cette maison...

- 4) Après la remise de l'audit sur le Centre Social Rural qui devait, en principe, analyser les besoins et les perspectives en matière de politique municipale pour l'enfance, aucun débat n'a été conduit (sauf celui sur la subvention au Centre social rural et à la Crèche familiale) et aucun projet n'émerge.
- 5) La mise en œuvre du projet d'assainissement collectif sur le Lys semble bloquée : vous avez déclaré en Conseil municipal le 22 mars qu'on attendait le coût du raccordement à la station d'épuration de Gouvieux pour avoir l'accord du Sictouv, mais nous ne savons encore rien. Cette situation inquiète ceux qui sont favorables au « tout collectif » et réveille l'espoir d'un changement de cap parmi ceux de nos concitoyens qui contestent ce choix.
- 6) Nous avons été appelés à donner un avis écrit avant le 31 janvier sur la convention municipalité/ASLC : logiquement, un travail collectif aurait dû suivre ; en réponse à une « question diverse » que nous avons posée en mars, nous savons qu'il y a eu peu de réponses ; mais nous n'avons pas d'informations sur les différents avis et sur ce que vous allez en faire.
- 7) Il y a au sein de la CCAC, une réflexion en cours sur une évolution possible de ses compétences : notre Conseil municipal n'est pas informé et encore moins sollicité à réfléchir sur ces sujets pour définir collectivement la position de Lamorlaye.
- 8) on pourrait aussi évoquer le Conseil Municipal des Enfants qui a du mal à fonctionner, la formation des élus qui devaient être organisée pour tous, les festivités développées ou arrêtées...

Enfin il y a un problème sur lequel votre majorité semble incapable de se mettre d'accord et qui explique sans doute une bonne part des points que nous venons de souligner ; ce problème est celui d'un Conseil municipal « fonctionnant » sans trois de ses adjoints et ceci depuis plus de deux ans ! C'est une situation intenable. Surtout quand on sait que le premier adjoint chargé des finances est souvent absent, que l'adjointe chargée des affaires sociales ne veut plus s'en occuper et qu'une seule adjointe gère les associations, la communication de la ville (y compris le bulletin), les relations avec le monde hippique et avec les commerçants...

Résoudre ce problème semble devenu impossible, mais continuer dans ce contexte l'est également ! **La seule solution responsable est bien de revenir devant les électeurs.** Lamorlaye a besoin d'un Conseil municipal au travail avec des débats intellectuellement honnêtes et sans attaques personnelles

Nous tenons pour finir à vous rappeler ici un problème dont M. Moula vous a déjà entretenu : pour un meilleur fonctionnement de nos commissions municipales, ne pensez-vous pas qu'un maximum d'élus doive pouvoir y participer ? Pour cela, ne serait-il pas astucieux que l'adjoint responsable d'une Commission s'assure de la disponibilité de chacun ? Ne conviendrait-il pas, pour avancer dans la concertation et l'harmonie de notre ville, d'éviter les horaires de bureau et les périodes de congés scolaires ? Ne pensez-vous pas que les élus bénévoles ne puissent pas en plus prendre sur leur temps de travail rémunéré pour participer à la bonne marche municipale ? La prochaine Commission concernant " la vie Associative, l'activité équestre" est fixé au mardi 17/05 à 16h et travaillant à cette heure à Paris, M. Moula ne pourra donc pas y assister. Une décision générale concernant la tenue des Commissions ne peut-elle modifier cette regrettable situation ?

Nous souhaitons faire une déclaration reprenant l'essentiel de cette lettre au Conseil municipal et nous espérons avoir votre accord pour cela. Nous vous demandons également de bien vouloir la joindre au compte-rendu du Conseil municipal du 13 mai.

Avec nos remerciements, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour le groupe de gauche Lamorlaye Autrement

Lucienne Jean